

11.10.2017

BADMINTON

Composition de la commission mixte nationale

FFBaD : Jean-Louis KEHLHOFFNER (Commission Nationale Arbitrage) – Eric SILVESTRI (Entraîneur National)

FF Sport U : Raphaël GRUNEWALD (université Lyon 2) – Sylvain HAUTEFEUILLE (ASRUC Rouen) - Christophe MILLARD (directeur national adjoint)

Entraîneur National Universitaire : Marine DUREAULT (Université Rennes 1)

NOUVEAU 2018 : Homologation des compétitions de conférence

Rappel 2017 :

- Passage par les conférences pour les championnats par équipes élite et écoles
- Limitation à 16 du nombre d'engagés pour le championnat par équipes élite
- Limite de classement à R5 pour le championnat individuel
- Incitation à créer un championnat promotionnel à finalité de conférences

1 - Date et Lieu du championnat de France Elite

**5/6/7 juin 2018
A Lyon**

2 - Date limite de retour à la Nationale des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

**19 avril 2018
(CMN le 27 avril 2018)**

Propositions de qualification au championnat individuel accompagnées du nombre de participants, du numéro de licence FFBaD et des **classements fédéraux**.

Propositions de qualification au championnat par équipes accompagnées du nombre d'équipes ayant participé à la phase de conférence, des **classements fédéraux** et du numéro de licence FFBaD des joueurs-ses composant l'équipe.

Les demandes de qualifications exceptionnelles doivent parvenir à la FF Sport U pour le **19 avril 2018**.

3 - Organisation sportive

3.1 Championnats de France individuels (simples et doubles) : 5 et 6 juin 2018

○ Qualification

- Le champion d'académie est qualifié d'office sous réserve d'un classement minimum de R5. Pour compléter le tableau, la commission mixte nationale qualifie des joueurs supplémentaires suivant trois critères : niveau de jeu, dynamisme académique, classement académique.
- Qualification exceptionnelle (cf. règlement FF Sport U – justificatif obligatoire)
- les joueurs(ses) membres des équipes de France et des pôles France FFBaD pourront demander une qualification directe, à titre exceptionnel, après accord de l'A.S. et du CR Sport U, sur proposition de la direction technique nationale de la FFBaD.

- **Compétition**

- Constitution des tableaux :
Simple homme (48 joueurs max) : 8 à 12 têtes de série seront exemptées des poules de qualification en fonction du nombre de joueurs présents. Poules de qualification de 3 ou 4 joueurs avec 1 sortant puis élimination directe avec entrée des têtes de série.
Simple dame (32 joueuses maxi) : idem avec 4 à 8 têtes de série.
Doubles (24 paires max en DD et 32 max en DH et DM) : idem avec 2 à 8 têtes de série.
- Lors du tirage au sort, les qualifiés d'office seront désignés en fonction du dernier classement permanent par point avant la compétition.
- Un joueur ne peut participer qu'à un maximum de deux tableaux.
- Les doubles sont constitués de joueurs(euses) appartenant à la même A.S.
- Volant en plumes « Babolat », fournisseur officiel de la FF Sport U.
- Comptage de points (cf. règlement fédéral)

3.2 **Championnat de France Elite par équipes : 6 & 7 juin 2018**

- **Qualification**

**Les équipes sont constituées de joueurs(euses) appartenant à la même A.S.
Chaque équipe peut intégrer une licence individuelle conformément au règlement de la FF Sport U. Aucune licence extérieure n'est autorisée.**

16 équipes seront qualifiées.

- Les équipes des Universités de Bordeaux et Strasbourg bénéficient d'une qualification automatique "haut-niveau" sous réserve de présentation d'une liste nominative validée par la DTN de la FFBaD et la CMN pour le 19 avril 2018.
- 10 selon la répartition par conférence ci-dessous.
- Pour compléter le tableau, la commission mixte nationale qualifiera 4 équipes supplémentaires suivant trois critères : niveau de jeu, dynamisme et classement des conférences.

Conférences	Nombre d'équipes qualifiées	Haut niveau	Total
Nord-Est	2	Université Strasbourg	3
Sud Est	2	-	2
Sud Ouest	2	Université Bordeaux	3
Centre Ouest	2	-	2
IDF	2	-	2
Demandes complémentaires	4	-	4
Total	14	2	16

- **Compétition**

- Constitution du tableau :
Élimination directe, avec classement intégral.
8 têtes de série seront désignées en calculant la valeur des équipes en tenant compte du meilleur classement FFBaD des 2 meilleures filles et des 2 meilleurs garçons dans leur meilleure discipline selon le barème suivant :

Classements	Points	Classements	Points
N1	12	D7	6
N2	11	D8	5
N3	10	D9	4
R4	9	P10	3
R5	8	P11	2
R6	7	P12	1

Le classement retenu sera celui en vigueur au moment de la date d'établissement du tableau. En cas d'égalité de plusieurs équipes, elles seront départagées par les cotes FFBaD des 2 meilleurs classements de l'équipe (filles et garçons confondus) au moment de la constitution du tableau.

- Composition : équipe mixte de 2 à 4 hommes et 2 à 4 femmes
- Chaque joueur peut disputer 2 matches (maximum) dans 2 disciplines différentes (SH ; SD ; DH ; DD ; DM).
- Les matches : 1 simple homme, 1 simple dame, 1 double homme, 1 double dame et 1 double mixte.
- Toutes les rencontres des 2 premiers tours sont obligatoirement jouées.
- Volant en plumes «Babolat», fournisseur officiel de la FF Sport U.
- Comptage de points (cf. règlement fédéral)

3.3 Homologation

- Les résultats des championnats d'académie (facultatif), de conférences (obligatoire) et de France sont homologués par la Fédération Française de Badminton sous réserve que les procédures d'autorisation et d'homologation des compétitions soient respectées. Vous trouverez des informations sur ces procédures et des outils pour gérer les compétitions sur le site www.sport-u.com, rubrique sports individuels.

3.4 Championnats de conférence

La CMN préconise la création d'un championnat par conférence sur le même format que le championnat élite par équipes. La dynamique engendrée par cette nouvelle compétition à finalité de conférence pourrait aboutir à la mise en place d'un championnat de France de badminton "Nationale 2" au cours de la prochaine olympiade.

4 – Championnat de France Ecoles par équipes

4 -1 Date et Lieu du championnat de France

**28-29 mars 2018
à Toulouse**

4-2 Qualification

Les équipes sont constituées de joueurs(euses) appartenant à la même A.S.

- 16 équipes seront qualifiées. 12 selon la répartition par conférence ci-dessous. Pour compléter le tableau, la commission mixte nationale qualifiera 4 équipes supplémentaires sur demande des conférences suivant trois critères : dynamisme académique, niveau de jeu, classement des conférences.

Conférences	Nombre d'équipes qualifiées
Nord-Est	2
Sud Est	3
Sud Ouest	2
Centre Ouest	2
IDF	3
Demandes complémentaires	4
Total	16

4-3 Date limite de retour à la Nationale des résultats

1^{er} mars 2018

Propositions de qualification au championnat école par équipes accompagnées du nombre d'équipes ayant participé à la phase de conférence, des **classements fédéraux** et du numéro de licence FFBaD des joueurs-ses composant l'équipe.

Les demandes de qualifications supplémentaires doivent parvenir à la FF Sport U pour **le 1^{er} mars 2018**.

4-4 Compétition

Constitution du tableau :

Poules de 4 équipes, puis tableau d'élimination directe avec classement intégral. 4 têtes de série seront désignées en calculant la valeur des équipes en tenant compte du meilleur classement FFBaD des 2 meilleures filles et des 2 meilleurs garçons dans leur meilleure discipline selon le barème suivant :

Classements	Points	Classements	Points
N1	12	D7	6
N2	11	D8	5
N3	10	D9	4
R4	9	P10	3
R5	8	P11	2
R6	7	P12	1

Le classement retenu sera celui en vigueur au moment de la date d'établissement du tableau. En cas d'égalité de plusieurs équipes, elles seront départagées par les cotes FFBaD des 2 meilleurs classements de l'équipe (filles et garçons confondus) au moment de la constitution du tableau.

- Composition : équipe mixte de 2 à 4 hommes et 2 à 4 femmes
- Chaque joueur(euse) peut disputer tous les tableaux (SH ; SD ; DH ; DD ; DM) mais n'est autorisé à doubler que dans les tableaux de double dame et double homme (DD et DH)
- Chaque rencontre se déroulera en 10 matches d'un set de 15 points
- Les matches se joueront dans l'ordre suivant : simple homme N°1, simple dame N°1, double homme N°1, double dame N°1, double mixte N°1, simple homme N°2, simple dame N°2, double homme N°2, double dame N°2, double mixte N°2 ;
En cas d'égalité à la fin de la rencontre, un mixte en or de 15 points (composition au choix des AS) sera joué pour déterminer l'équipe vainqueur.
- Volant en plumes «Babolat», fournisseur officiel de la FF Sport U
- Comptage de points (premier à 15 points apporte une victoire à son équipe)

5 – Formation d'arbitres

La FF Sport U et la FFBaD réaffirment leur volonté de poursuivre des actions de formation d'arbitres universitaires réalisées conjointement par les CR Sport U, les ligues et les comités partenaires du sport universitaire.

Une formation sera mise en place sur le lieu du championnat de France universitaire pour validation terminale, en fonction du niveau requis.

Les candidatures devront parvenir à la FF Sport U **pour le 19 avril 2018**.

6 - Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

7 – Programme international

EUSA : L'AS championne de France universitaire 2018 par équipe se verra proposer de participer au 9ème championnat d'Europe universitaire à Lodz en Pologne en 2019 (dates exactes non déterminées).

Pour rappel, l'université de Strasbourg, championne de France U par équipe 2017 et éventuellement les équipes classées 2^{nde}, 3^{ème} et 4^{ème} (Bordeaux, Staps Orsay, Brest) se verront proposer de participer aux 4èmes EUSA Games qui se dérouleront à Coimbra en Espagne en 2018 (15 au 28 juillet 2018)

Si la participation au championnat d'Europe universitaire nécessite la prise en charge d'un arbitre par Association Sportive qualifiée, la CMN désignera ce dernier.

FISU : Le championnat du monde universitaire se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) du 15 au 21 octobre 2018. Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France.